

## L'avenir de l'Organisation mondiale

Guy Hévey

Volume 16, Number 4, 1985

L'ONU : quarante ans après

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/701928ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/701928ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

### ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Hévey, G. (1985). L'avenir de l'Organisation mondiale. *Études internationales*, 16(4), 813–838. <https://doi.org/10.7202/701928ar>

# L'AVENIR DE L'ORGANISATION MONDIALE

Guy HÉVEY\*

## ABSTRACT – Prospects for the Future of the World Organization

*Entering the 21st century, the question facing mankind is whether we will be able to find, agree upon and activate solutions adequate to resolve world problems which have plagued the 20th century and which increasingly threaten the 21st. The central argument presented here is that it is only by taking concrete steps at the world level that we can hope to reduce or eliminate the threat to survival which these problems represent.*

*In order to provide a framework from which prospects for the future of the world organization can be analysed, the "world order" perspective is compared with a more traditional perspective. The challenges that world problems and crises pose for the world organization are examined. Using the fundamental changes undergone by both the League of Nations and the United Nations as an historical basis for scrutinizing the future, the changes that increasingly complex problems may force on the world organization are explored. Changes such as a "reinforced United Nations" (without delegation of sovereignty), a "World Authority" (with partial delegation of sovereignty) or a "World Government" (with major delegation of sovereignty) are evaluated in terms of the world organization's ability to handle potential world crises and problems.*

*The conclusion establishes that there is a pressing need for immediate political action which would aim towards a coalition of all groups researching solutions to world problems and would be based on the "world order" ideology of the majority rather than the "world-oriented" ideology of a self-interested minority.*

## I – INTRODUCTION: DES QUESTIONS

À l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle, il est permis de se demander si l'humanité saura trouver, approuver et mettre en vigueur des solutions adéquates aux problèmes mondiaux qui l'ont minée tout au long du 20<sup>ème</sup> siècle et qui risquent de s'exacerber davantage à l'avenir si rien n'est fait concrètement pour les régler, tant au niveau mondial (par rapport auquel sera conçu cet article) qu'aux niveaux inter-régional, régional (ou continental), trans-étatique, étatique, intra-étatique, local et individuel. Par exemple:

- Quelles garanties solides avons-nous aujourd'hui nous assurant qu'une troisième guerre mondiale pourra être évitée alors que les deux premières ont

---

\* Professeur au Département de science politique de l'Université de Montréal.  
Revue *Études internationales*, volume XVI, n° 4, décembre 1985

déjà coûté 10 millions de vies humaines et 20 millions de blessés<sup>1</sup> entre 1914 et 1918, puis 55 millions de vies humaines et 35 millions de blessés<sup>2</sup> entre 1939 et 1945 ?

- De quels mécanismes stabilisateurs véritablement efficaces disposons-nous afin d'aplanir le risque de crises économiques plus coûteuses encore que celles de 1929-1939 et de 1973-1985 ?
- Qu'est-ce qui nous permet de croire que le spectre de crises alimentaires plus graves encore que celles qui ont marqué le continent africain depuis le début des années '70 saura s'estomper progressivement avec l'adoption de mesures énergiques pour les contrer ?

C'est dans le prolongement de telles interrogations, en fait, que se situe l'objectif principal de cet article. D'une part, nous chercherons à discerner le défi que vise à relever l'organisation mondiale<sup>3</sup> en s'attaquant aux problèmes mondiaux. D'autre part, nous tiendrons compte de la capacité limitée dont l'organisation mondiale a fait preuve jusqu'ici pour contribuer de façon adéquate à la solution de tels problèmes, dans le but de mieux concevoir de quelle manière elle pourrait s'acquitter plus efficacement de cette tâche fondamentale à l'avenir. Tout ceci étant envisagé dans le cadre d'un ordre mondial renforcé qui sera considéré comme nécessaire et émergent.

Dans un premier temps, la problématique de « l'ordre mondial »<sup>4</sup> sera suffisamment explicitée par rapport à une problématique plus traditionnelle pour que l'on puisse voir de quelle manière il est possible et même pertinent de rattacher la question de « l'avenir de l'organisation mondiale » à celle de la recherche de solutions adéquates aux problèmes mondiaux qui se font de plus en plus nombreux, de plus en plus larges et de plus en plus complexes. Les visions plus particulières qui se rattachent à cette problématique ainsi que les idéologies qui leur sont sous-jacentes seront également mises en lumière.

Dans un second temps, il conviendra de mieux se familiariser avec le défi colossal que représentent les grands (ou principaux) problèmes mondiaux pour l'organisation mondiale. Il faudra également s'interroger sur l'éventualité de crises mondiales majeures, dans la mesure où de telles crises pourraient avoir un impact extrêmement important sur « l'avenir de l'organisation mondiale ».

- 
1. William R. KEYLOR. *The Twentieth-Century World. An International History*. New York/Oxford, Oxford University Press, 1984; p. 74.
  2. *Atlas historique*. Paris, Stock, 1968; p. 494.
  3. Expression consacrée par l'ouvrage remarquablement complet de Michel VIRALLY. *L'organisation mondiale*. Paris, Armand Colin, 1972; 589 p. (Collection U, Série « Droit international public »). Cette expression désigne plus particulièrement, dans le contexte de l'après-Deuxième Guerre mondiale, le « système des Nations Unies », alors que l'on pourrait considérer davantage la Société des Nations comme une organisation « à vocation mondiale ». Nous reviendrons, dans la troisième section de l'article, sur cette considération. Pour une illustration synthétique du « système des Nations Unies », sous la forme d'une multitude de tableaux graphiques très bien conçus, voir l'ouvrage de Mahdi ELMANDJIRA. *The United Nations System: An Analysis*. London, Faber and Faber, 1973; 368 p.
  4. "World Order", en anglais.

Dans un troisième temps, un bilan sommaire des forces et des faiblesses de « l'organisation mondiale en mutation » fournira la base historique indispensable pour une évaluation réaliste de l'avenir de l'organisation mondiale. Sans la reconnaissance de l'expérience déjà accumulée au 20<sup>ème</sup> siècle par la SDN<sup>5</sup> et par l'ONU<sup>6</sup> et surtout des changements plus ou moins profonds qui ont marqué tant leurs évolutions respectives que le passage de l'une à l'autre de ces organisations mondiales, la prise en considération de l'avenir risquerait de n'être qu'un exercice de style sans fondements réels.

Dans un quatrième temps, « l'avenir de l'organisation mondiale » sera abordé plus directement encore. En réponse à des problèmes mondiaux très concrets qui devront être solutionnés plus efficacement à l'avenir, il conviendra d'envisager la possibilité d'une délégation de souveraineté plus ou moins importante de la part des États ou des peuples, laquelle pourra mener à un renforcement du pouvoir de l'organisation mondiale. Celle-ci pourra alors se traduire soit simplement par une « ONU renforcée » sans caractère « supra-étatique », soit par une nouvelle organisation mondiale à caractère « supra-étatique », telle que : l'Autorité mondiale (dans le cas d'une délégation minimale de souveraineté) ou le Gouvernement mondial (dans le cas d'une délégation plus importante de souveraineté).

## II – LA PROBLÉMATIQUE DE « L'ORDRE MONDIAL »

Devant le phénomène singulièrement perceptible au 20<sup>ème</sup> siècle d'une « accélération de l'histoire »<sup>7</sup>, lequel tient de ce que le monde change de plus en plus vite et de ce que cela nous affecte directement, l'humanité tend à demeurer rétrospective avec entêtement et à demeurer passive devant l'avenir, d'où l'angoisse contemporaine devant l'avenir et ce vague sentiment de fatalité collective qui nous habite à l'approche de l'an 2000. Pourtant, comme le dit si bien Gaston Berger, le « père » de la prospective :

Sur une route bien connue, le conducteur d'une charrette qui se déplace au pas, la nuit, n'a besoin pour éclairer sa route que d'une mauvaise lanterne. Par contre, l'automobile qui parcourt à vive allure une région inconnue doit être munie de phares puissants. Rouler vite sans rien voir serait proprement une folie<sup>8</sup>.

Visant essentiellement à bien démarquer la condition humaine au 20<sup>ème</sup> siècle de ce qu'elle fut dans les siècles précédents, cette simple analogie de Gaston Berger nous amène à poser un choix net afin d'éclairer de « phares puissants » l'avenir de l'organisation mondiale. Et ce choix clair, c'est celui d'une problématique gravitant

5. Société des Nations.

6. Organisation des Nations Unies.

7. Voir à ce sujet, Gaston BERGER. *Phénoménologie du temps et prospective*. Paris, Presses Universitaires de France, 1964; pp. 220-223 et 263-265. Ainsi que Henri PRAT. *Métamorphose explosive de l'humanité*. Volume I (de II). Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1960; pp. 5-13.

8. Gaston BERGER, *op. cit.*, p. 221.

autour de l'idée de « l'ordre mondial », dont il convient de définir dès à présent tant la vision d'ensemble, (sur laquelle nous insisterons davantage parce qu'elle est plus essentielle à notre analyse) que les visions plus particulières qui s'y rattachent.

## A — Une vision d'ensemble de cette problématique

La problématique de « l'ordre mondial » (à ne pas confondre avec celle du « mondialisme »)<sup>9</sup> a été développée principalement par les chercheurs affiliés à l'Institut pour l'ordre mondial au début des années '60<sup>10</sup>. Cet institut se trouve à New York et a changé de nom au début des années '80. Il s'appelle maintenant « Institut de politique mondiale »<sup>11</sup>.

D'origines très diverses (nord-américaine, latino-américaine, africaine, japonaise, européenne, soviétique, indienne, sans compter des représentations indirectes pour la Chine et pour le réseau des acteurs transnationaux<sup>12</sup>, ces chercheurs ont avant tout voulu développer un cadre d'analyse à la fois globalisant et éthique afin d'étudier et de promouvoir (en vue d'actions concrètes) l'ordre mondial<sup>13</sup>.

Leur tentative la plus ambitieuse en ce sens a été, à partir de 1968, la mise sur pied et le développement d'un vaste programme de recherche visant l'élaboration de modèles alternatifs d'ordre mondial<sup>14</sup>. Ces modèles ont été conçus pour la plupart en référence à des problèmes mondiaux très concrets, comme l'illustrent ces différents sujets qui ont été l'objet de publications: le système mondial, un nouveau système

- 
9. Même si ces deux problématiques peuvent être considérées, somme toute, comme assez proches l'une de l'autre, il y a une différence d'accent entre elles qui mérite d'être prise en considération. Ainsi, la problématique du « mondialisme » met davantage l'accent sur les institutions à caractère mondial tandis que la problématique de « l'ordre mondial » met davantage l'accent sur les problèmes mondiaux et sur la recherche de solutions adéquates à ces problèmes (quitte à ce que ce soit dans le cadre d'institutions nouvelles, si nécessaire). Cette différence d'accent, d'ailleurs, est nettement perceptible dans la définition que donnent Périllier et Tur du mondialisme: « Le mondialisme est l'ensemble des idées et des actes exprimant la solidarité des populations du globe et tendant à établir des lois et des institutions qui leur soient communes, dans le respect de la diversité des cultures et des peuples. Le mondialisme s'efforce de proposer de nouvelles organisations politiques de l'humanité impliquant le transfert de certaines prérogatives de la souveraineté nationale à une autorité fédérale mondiale capable de résoudre les problèmes qui mettent en cause le destin de l'espèce ». Dans Louis PÉRILLIER et Jean-Jacques L. TUR. *Le mondialisme*. Paris, Presses Universitaires de France, 1977; p. 6. (Que sais-je?, No. 1687).
  10. "Institute for World Order" ou "IWO", en anglais, Voir l'article-synthèse de Saul H. MENDLOVITZ, retraçant l'évolution de l'Institut au cours de ses 16 premières années d'activité, soit: Saul H. MENDLOVITZ. « The Program of the Institute for World Order ». *Journal of International Affairs*, Vol. 31, No. 2, 1977; pp. 259-265.
  11. "World Policy Institute" ou "WPI", en anglais. Pour information, l'adresse exacte de l'Institut est la suivante: World Policy Institute, 777 United Nations Plaza, New York, New York 10017, USA.
  12. Richard A. FALK. « Contending Approaches to World Order ». In: *Peace and World Order Studies: A Curriculum Guide*. New York, Institute for World Order, 1981 (Third Edition); p. 41.
  13. Voir à ce sujet: Saul H. MENDLOVITZ, *op. cit.*; p. 259.
  14. Pour avoir une meilleure idée de ces modèles alternatifs d'ordre mondial, consulter les différents numéros de la revue *Alternatives* (publiée par « l'IWO ») et de la revue *World Policy Journal* (publiée par le « WPI ») qui a remplacé la première à partir de l'automne 1983. Voir également les documents de travail (*Working Papers*) publiés par l'Institut.

de sécurité collective, la stratégie nucléaire des deux superpuissances, la démilitarisation, la dénucléarisation, l'accord SALT II, les tendances à l'autoritarisme dans le monde, l'apartheid vu dans une perspective globale, l'équation « pétrole-armements » sur le plan Nord-Sud, l'impact de l'occidentalocentrisme sur la conception de la politique mondiale, le nouvel ordre économique mondial, les besoins humains fondamentaux en rapport avec le débat Nord-Sud, la dépendance alimentaire et le droit à l'alimentation, les droits de l'homme, l'environnement mis en relation avec le développement alternatif<sup>15</sup>.

De façon générale, ces différents modèles alternatifs d'ordre mondial ont mené directement à la conception de « mondes préférés pour les années '90 »<sup>16</sup> qu'on peut également qualifier de « modèles alternatifs d'ordre mondial » plus globalisants. De tels modèles permettent surtout d'entrevoir la nature des changements qui, à l'échelle mondiale, pourraient nous amener à plus long terme à : une paix durable, une minimisation de la violence (sous toutes ses formes), un plus grand bien-être sur le plan économique, un ordre juridique amélioré, un accroissement de la justice sociale, une maximisation de l'équilibre écologique, une utilisation pacifique et mieux partagée de l'espace<sup>17</sup>.

Pour illustrer de la façon la plus claire et la plus synthétique possible les principaux résultats obtenus par l'ensemble de ces chercheurs depuis le début des années '60 ainsi que l'originalité de la problématique de « l'ordre mondial », nous avons pensé la comparer à une problématique plus traditionnelle.

Le tableau I<sup>18</sup> permet justement d'opérer une telle comparaison. D'une part, il met en évidence une perspective d'analyse plus traditionnelle, centrée sur l'État et sur l'idée d'une société interétatique « anarchique », soit celle des Bull<sup>19</sup>, Morgenthau<sup>20</sup>, Aron<sup>21</sup> et Kissinger<sup>22</sup>. D'autre part, il met en lumière la perspective d'analyse

15. Cette liste de problèmes mondiaux ou de modèles qui ont été ainsi abordés se veut plus indicative qu'exhaustive. Elle a été établie sur la base des références fournies à la note précédente.

16. "Preferred Worlds for the 1990s", en anglais. Les ouvrages cités dans les notes 23 à 27 du présent article font tous partie (à l'exception de celui de Kim, à la note 25) de cette collection intitulée : *Book Series on Preferred Worlds for the 1990 s.*

17. Ces tendances pour l'avenir qui sont jugées préférables aux tendances actuelles correspondent en gros aux différents types d'ordre recherchés sur le plan mondial, soit : l'ordre politique, l'ordre économique, l'ordre social, l'ordre juridique, l'ordre écologique et l'ordre spatial. Pour une grille d'analyse plus détaillée sur les différents types d'ordre recherchés sur le plan mondial, dans le cadre de la problématique de « l'ordre mondial », voir : Burns H. WESTON. « Peace and World Order Education: An Optimal Design ». In : *Peace and World Order Studies: A Curriculum Guide*. New York, Institute for World Order, 1981 (Third Edition); pp. 76-77.

18. Réalisé par l'auteur, mais s'inspirant en partie d'un tableau comparatif du même genre réalisé par Burns H. WESTON dans : *Ibid.*, pp. 59-60.

19. Hedley BULL. *The Anarchical Society. A Study of Order in World Politics*. New York, Columbia University Press, 1977; 335 p.

20. Hans J. MORGENTHAU. *Politics Among Nations*. New York, Alfred A. Knopf, 1978 (Fifth Edition Revised); 653 p.

21. Raymond ARON. *Paix et guerre entre les nations*. Paris, Calmann-Lévy, 1962; 794 p.

22. Henry A. KISSINGER. *Les malentendus transatlantiques*. Paris, Denoël, 300 p.

TABLEAU I

## La confrontation des perspectives d'analyse

Problématique		La perspective traditionnelle	La perspective de « l'ordre mondial »
1	Centrée sur	L'État « souverain »	La société mondiale
2	Idée d'une	Société inter-étatique « anarchique »	Société mondiale « en voie d'intégration »
3	Ordre	État de nature (ordre confus)	Politique, économique, social, juridique, écologique et spatial
4	Problèmes	Vus isolément (perspective partielle)	Interreliés (perspective globale)
5	Analyse	Valeurs peu importantes	Valeurs très importantes
6	Discipline	Unidisciplinaire	Interdisciplinaire
7	Temps privilégié	Passé et présent	Avenir (pas « futur »)
8	But de l'analyse	Description, explication et perspectives d'avenir	Explication, prospective et planification
9	But politique	Action gouvernementale ou inter-gouvernementale	Action collective
10	But idéologique	vs. problèmes Maximisation de puissance	vs. problèmes mondiaux Maximisation de bien-être
11	Acteurs	États et élites gouvernementales	Multiples (États, OIGs, ONGs, MNS, individus)
12	Relations	Conflits et coopération	Interdépendance globale à « mieux ordonner »
13	Système mondial (structuré)	Non, pas vraiment	Oui, mais à changer pour : plus rationnel, plus juste, plus équitable
14	Pouvoir	Force économique et militaire	Persuasion morale pour un « monde meilleur »
15	Fonction de	L'intérêt national (ou « étatique »)	L'intérêt collectif de l'humanité
16	Violence	Jugée inévitable et parfois acceptable	Jugée évitable et le plus souvent inacceptable
17	Survie de l'humanité	Prise pour acquise (ou alors fin totale)	Prise pour aléatoire (interventions nécessaires)
18	Institutions souhaitées	Rien de nouveau	ONU renforcée, ou... Autorité mondiale, ou... Gouvernement mondial

qui nous intéresse plus particulièrement, centrée sur le monde et sur l'idée d'une société mondiale « en voie d'intégration », soit celle des Falk<sup>23</sup>, Galtung<sup>24</sup>, Kim<sup>25</sup>, Kothari<sup>26</sup> et Mendlovitz<sup>27</sup>, entre autres<sup>28</sup>.

Ce qu'il faut surtout retenir de ce tableau, c'est que la perspective de « l'ordre mondial » se démarque de façon très nette de la perspective plus traditionnelle qui vient d'être évoquée, tant dans ses postulats de base que dans son concept central et ses propositions principales.

Tout d'abord, au niveau de ses postulats de base, elle établit clairement que la société mondiale n'est pas « anarchique », mais plutôt « en voie d'intégration », en ce sens qu'un processus d'intégration est déjà engagé à l'échelle mondiale et qu'il est favorisé notamment par de puissantes forces associatives<sup>29</sup>. Elle stipule également que l'avenir<sup>30</sup> de cette société mondiale « en voie d'intégration » dépendra en

- 
23. Richard A. FALK. *A Study of Future Worlds*. New York, Free Press, 1975; 506 p.
24. Johan GALTUNG. *The True Worlds*. A Transnational Perspective. New York, Free Press, 1980; 469 p.
25. Samuel S. KIM. *The Quest for a Just World Order*. Boulder (Col.), Westview Press, 1984; 440 p.
26. Rajni KOTHARI. *Footsteps into the Future*. Diagnosis of the Present World and a Design for an Alternative. New Delhi, Orient Longman, 1974; 173 p.
27. Saul H. MENDLOVITZ (Ed.). *On the Creation of a Just World Order*. New York, Free Press, 1975; 302 p.
28. Afin de véritablement « faire le tour » des différents auteurs reliés à la problématique de « l'ordre mondial » de par le monde, voir l'ouvrage le plus complet et le plus récent à ce niveau, soit: *Peace and World Order Studies: A Curriculum Guide*. New York, World Policy Institute, 1985 (Fourth Edition); 742 p. Voir également, à titre complémentaire, même si ce deuxième ouvrage est moins récent: Paul WEHR and Michael WASHBURN. *Peace and World Order Systems: Teaching and Research*. Beverly Hills/London, Sage Publications, 1976; 257 p. (Volume 25, Sage Library of Social Research).
29. Telles que: les progrès remarquables réalisés dans les domaines des communications et du transport, ou encore l'émergence d'une véritable économie mondiale sous l'impulsion des multinationales (firmes et banques). C'est le point de vue adopté par Trygve Mathisen, par exemple, dans un ouvrage récent: Trygve MATHISEN. *Sharing Destiny: A Study of Global Integration*. Oslo, Universitetsforlaget, 1984; 186 p. Voir en particulier les pages 19 à 40. Par rapport à l'importance des multinationales dans le développement d'une véritable « économie mondiale », voir: Charles-Albert MICHALET. *Le capitalisme mondial*. Paris, PUF, 1976; 233 p. (Économie en liberté). Ainsi que: Jean-Louis MUCCHIELLI. *Les firmes multinationales: mutations et nouvelles perspectives*. Paris, Economica, 1985; 310 p. Et Pierre-Bruno RUFFINI. *Les banques multinationales*. Paris, PUF, 1983; 299 p. (Perspective multinationale).
30. « Avenir » (à ne pas confondre avec « future »), en ce sens que « ce qui vient » n'est pas vu comme déterminé à l'avance, mais plutôt comme construit à partir des actions concrètes que nous posons dans le présent. L'avenir, donc, apparaît comme « ouvert » tandis que le futur peut apparaître comme « fermé » ou encore « pré-déterminé ». Voir les nuances qui sont apportées à ce sujet, en introduction à la remarquable synthèse bibliographique de: Yvon ALLARD. *Écrits sur l'avenir*. Montréal, La Centrale des bibliothèques/Société d'étude et de réflexion sur l'avenir (SERA), 1981; pp. 11-18 et p. 47 (Bibliothèmes, No. 2).



TABLEAU II

L'organisation mondiale au 20<sup>e</sup> siècle : un bilan sommaire

	SDN	MUTATIONS	ONU
<b>C O N T E X T E</b>	<p><i>Système de transition</i> (ordre mondial confus)</p>	<p>→</p>	<p><i>Système mondial</i> (ordre mondial plus clair, mais complexe)</p>
<b>F O R C E S</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Précédent: organisation « à vocation mondiale »</li> <li>● Période relativement fructueuse (1919-1929)</li> <li>● Adaptation aux questions économiques et sociales dans les années '30 (<i>Rapport Bruce</i>)</li> <li>● Institutions à caractère technique: efficacité</li> <li>● Développement d'une infra-structure pour l'organisation mondiale</li> <li>● Par son échec même, souligne la nécessité d'une véritable organisation mondiale</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Précédent: organisation véritablement mondiale</li> <li>● Pensée avant et pendant la Deuxième Guerre mondiale</li> <li>● Questions économiques et sociales prises en considération dès sa création</li> <li>● Droit de veto pour les grandes puissances</li> <li>● Stabilité et universalité dans le membership</li> <li>● Pays vaincus et pays en voie de développement intégrés</li> <li>● Utile comme forum et comme lieu de sensibilisation aux problèmes mondiaux</li> <li>● Institutions spécialisées: efficacité remarquable</li> <li>● Succès importants: Suez, décolonisation, coopération technique</li> <li>● Infrastructure améliorée pour l'organisation mondiale</li> </ul>
<b>F A I B L E S S E S</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Pas une organisation véritablement mondiale</li> <li>● Peu « pensée » avant la Première Guerre mondiale</li> <li>● Période très difficile (1929-1946)</li> <li>● Absence des États-Unis</li> <li>● France et Grande-Bretagne divisées</li> <li>● Pas de droit de veto pour les grandes puissances</li> <li>● Fluctuations dans le membership</li> <li>● Échec important: l'inefficacité des sanctions contre l'Italie en 1935-1936</li> </ul> <p>● Impuissante face à la crise économique des années '30 et face à la Deuxième Guerre mondiale</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Pas de pouvoir supra-étatique, de façon générale</li> <li>● Bureaucratie très lourde</li> <li>● Coordination d'ensemble peu efficace (<i>Rapport Jackson</i>)</li> <li>● Le droit de veto peut paralyser le Conseil de sécurité</li> <li>● Plus forum qu'acteur dans le système mondial, sauf pour l'aide au développement</li> <li>● Recommandations (pas lois)</li> <li>● Retraits des États-Unis (OIT, UNESCO)</li> <li>● Mandat très large par rapport à des moyens très limités</li> <li>● Échecs importants: Congo, pas de nouvel ordre économique mondial</li> <li>● Impuissante face au Vietnam (É.U.), à l'Afghanistan (URSS), à la guerre Irak-Iran, aux multinationales, à la crise économique des années '70 et '80, à la crise alimentaire qui a sévi en Afrique</li> </ul>

grande partie des valeurs<sup>31</sup> en fonction desquelles il sera prospecté<sup>32</sup> et construit, dans le sens où ces valeurs impliquent des choix collectifs dans le présent qui sont cruciaux pour l'amélioration de la qualité de la vie humaine sur notre planète. Enfin, elle va encore plus loin en précisant qu'une planification systématique<sup>33</sup> est possible en vue d'actions concrètes allant dans le sens de provoquer les changements souhaités pour l'avenir.

Quant au concept central de cette approche, c'est celui de « l'ordre mondial ». Il se décompose en différents types « d'ordre recherché », soit: l'ordre politique mondial, l'ordre économique mondial, l'ordre social mondial, l'ordre juridique mondial, l'ordre écologique mondial et l'ordre spatial mondial. Il implique deux choses à la fois: que les problèmes mondiaux doivent être vus comme « interreliés » (et non « isolés » les uns des autres) et qu'il est nécessaire de recourir à l'interdisciplinarité pour arriver tant à mieux comprendre qu'à solutionner adéquatement les problèmes mondiaux dans toute leur complexité. L'interrelation des problèmes mondiaux, d'une part renvoie à l'idée d'une perspective globale<sup>34</sup> pour mieux saisir cette complexité et on retrouve une telle idée plus particulièrement dans l'identification de notre planète par certains auteurs comme un « village global » ou encore comme un « vaisseau spatial » à bord duquel il n'y a que des membres d'équipage<sup>35</sup>. L'interdisciplinarité, d'autre part, implique un nombre impressionnant de

- 
31. Les valeurs interviennent dans le sens d'en arriver à un avenir « souhaité ». Voir à ce sujet: Lynn H. MILLER. *Global Order: Values and Power in International Politics*. Boulder (Col.), Westview Press, 1985; 240 p. Ainsi que: Roy PREISWERK. « Could we Study International Relations as if People Mattered? ». In: *Peace and World Studies: A Curriculum Guide*. (Third Edition). *Op. cit.*; pp. 2-23. D'autre part, la définition de « l'ordre mondial » qui est donnée dans l'ouvrage de Beres et Targ, par exemple, insiste surtout sur la création pour l'humanité de conditions de bien-être « minimalement acceptables » et sur l'amélioration de la qualité de la vie humaine sur notre planète. Voir la définition donnée dans Louis René BERES and Harry R. TARG (Ed.). *Planning Alternative World Futures: Values, Methods and Models*. New York, Praeger, 1975; p. 157.
32. Cette notion « d'avenir prospecté » renvoie à celle de « prospective », dans le cadre de la définition qu'en a donnée Gaston Berger en cinq points: *voir loin* (dans l'avenir), *voir large* (par le recours à l'interdisciplinarité), *analyser en profondeur* (à la recherche des causes profondes des problèmes mondiaux), *savoir prendre des risques* (en sachant envisager des solutions nouvelles et hardies), *penser à l'homme* (en ne perdant pas de vue les valeurs humaines en fonction desquelles il importe de faire des choix pour l'avenir dans le présent). Dans: Gaston BERGER. *Phénoménologie du temps et prospective*. *op. cit.*; pp. 270-275.
33. La planification rejoint l'idée de « prospective » en lui donnant un sens plus opérationnel, soit celui de fournir une base systématique pour la décision qui peut à son tour résulter en une action concrète, sur le plan individuel ou collectif. Comme l'illustrent plus particulièrement: André TIANO. *La méthode de la prospective*. Montréal, Dunod, 1974; 208 p. (Études économiques, I). Et: Louis René BERES and Harry R. TARG (Eds). *Planning Alternative World Futures: Values, Methods and Models*, *op. cit.*; 313 p.
34. Voir à ce sujet: John Gerard RUGGIE. «On the Problem of the Global Problematique: What Roles for International Organizations? ». *Alternatives*, Vol. 5 (1979-80); pp. 520-526.
35. Illustration particulièrement évidente chez Isaac ASIMOV. *Earth: Our Crowded Spaceship*. New York, The John Day Company, 1974; 160 p.

disciplines<sup>36</sup> auxquelles on peut faire appel pour mieux maîtriser la complexité des problèmes mondiaux et des solutions à leur apporter dans le cadre d'un ordre mondial amélioré<sup>37</sup>.

Enfin, les propositions principales qui sont avancées à l'intérieur de cette approche tiennent d'une logique d'ensemble, à l'effet que : la survie de l'humanité est aléatoire, des interventions sont nécessaires pour l'assurer, le « peuple mondial » est souverain à l'échelle planétaire et peut donc déléguer des pouvoirs (ou faire des pressions sur les gouvernements pour qu'ils délèguent des pouvoirs) supra-étatiques à l'organisation mondiale, s'il le souhaite vraiment<sup>38</sup>, dans le but de permettre à celle-ci d'opérer les interventions nécessaires à l'assurance de la survie de l'humanité. Et le sens principal dans lequel doivent s'opérer ces interventions, est celui d'une restructuration du système mondial<sup>39</sup> visant à établir un ordre mondial plus rationnel, plus juste et plus équitable que l'ordre actuel.

36. Telles que : l'histoire, la science politique, l'économie, la sociologie, la géographie, la démographie, la psychologie, l'anthropologie, l'écologie, la biologie, la biochimie, la chimie, la géologie, la physique ou même l'astrophysique. Chaque discipline peut être simplement définie comme « une approche reconnue pour expliquer, d'après une perspective, une méthode et des règles, un ensemble de faits observables ». D'après la définition de Jacques BRAZEAU. « L'interdisciplinarité et les études supérieures ». *Sociologie et sociétés*, Vol. 12, No. 2, Octobre 1980; p. 97. Voir également : Richard A. FALK. *The End of World Order*. New York/London, Holmes & MEIER, 1983; p. 61. Sa liste de disciplines a servi de base pour l'élaboration de celle-ci.

37. En ce sens, la problématique de l'ordre mondial témoigne d'un défi pour l'humanité. Botkin, Elmandjra et Malitza, par exemple, en constatant l'écart qui se creuse entre la complexité croissante des problèmes mondiaux et notre capacité de les maîtriser, insistent sur le fait que l'avenir de l'humanité dépendra en grande partie de « l'apprentissage innovateur » parce qu'il pourra nous préparer à aborder des situations nouvelles. Et le respect de l'interdisciplinarité est l'un des aspects importants de cet « apprentissage innovateur ». Voir : J.W. BOTKIN, M. ELMANDJRA et M. MALITZA. *On ne finit pas d'apprendre*. Paris, Pergamon, 1980; XVII-179 p.

38. Qu'il nous soit permis d'insister, encore une fois et de façon plus marquée que précédemment, sur le fait que les institutions à caractère mondial dont il est question ici (ONU renforcée, Autorité mondiale ou Gouvernement mondial) peuvent bel et bien être « souhaitées » dans le cadre de cette problématique si elles répondent de façon adéquate à des besoins précis par rapport aux problèmes mondiaux, mais qu'elles ne sont pas tenues pour « nécessaires à tout prix » ou pour « une fin en soi ». Voir nos remarques départageant la problématique du « mondialisme » de celle de « l'ordre mondial », à la note 9. Ainsi que Falk et Kim qui sont très clairs à ce sujet dans : Richard A. FALK and Samuel S. KIM. *An Approach to World Order Studies and the World System*. New York, Institute for World Order, 1982; pp. 1-2. (World Order Models Project, Working Paper Number 22).

39. La façon la plus simple de définir ce que l'on entend par « système mondial » serait la suivante : il s'agit d'un « tout » (l'ensemble de notre planète), composé d'éléments (les différents acteurs qui interviennent à l'intérieur de ce « tout » avec un minimum d'autonomie) qui sont en relation les uns avec les autres (ou « Interdépendants ») et empreint d'une certaine structure (soit la configuration que manifestent ou qu'ont manifestée, pour une période donnée, les acteurs de ce « tout » à travers leurs relations). Cette définition a été établie en s'inspirant de l'ouvrage de Philippe BRAILLARD. *Théorie des systèmes et relations internationales*. Bruxelles, Émile Bruylant, 1977; 215 p.

## B — Visions particulières et idéologiques sous-jacentes

Même si les éléments essentiels à cette analyse sont déjà rassemblés dans la sous-section précédente, il nous apparaît important de préciser que la vision d'ensemble présentée ci-dessus constitue une synthèse de la problématique de « l'ordre mondial ».

Ce qu'il importe de bien noter ici, c'est que divers courants analytiques et idéologiques s'expriment dans le cadre de cette problématique et que d'autres courants analytiques et idéologiques, qui n'y sont pas directement reliés, rejoignent, en fait, des préoccupations apparentées à celle de « l'ordre mondial ».

Ainsi, à l'intérieur même de cette problématique, il convient de distinguer ceux qui préconisent avant tout des changements visant la structure du système mondial (par l'intermédiaire de réformes structurelles et d'un certain dirigisme au niveau mondial)<sup>40</sup> de ceux qui préconisent avant tout des changements visant l'essence même du système mondial (par l'intermédiaire de processus plus révolutionnaires et par la recherche d'un « socialisme à visage humain » sur le plan mondial)<sup>41</sup>.

De la même manière, mais cette fois à l'extérieur de cette problématique, l'on pourrait distinguer ceux qui préconisent un maintien ou même un renforcement du système mondial actuel (à travers des changements qui vont dans le même sens ou même qui visent à renforcer les inégalités Nord-Sud existantes)<sup>42</sup>, de ceux qui préconisent eux aussi un réformisme structurel au sein du système mondial<sup>43</sup>, de ceux finalement qui se réclament du marxisme et qui visent à plus long terme le passage du « système mondial capitaliste » à un « système mondial socialiste » (à travers une série de révolutions socialistes culminant en une intégration socialiste de

40. Tels Richard A. FALK et Saul H. MENDLOVITZ, dont plusieurs ouvrages ont déjà été cités précédemment dans cet article.

41. Tel Harry R. TARG. « World Order and Futures Studies Reconsidered ». *Alternatives*, Vol. V, No. 3, October 1979; pp. 371-381. Cet auteur soutient, entre autres, qu'il faut établir un lien plus étroit entre la théorie et la pratique, à la manière des « Marx, Lénine, Mao et autres marxistes ». Voir: *Ibid.*, p. 381.

42. Tels Herman Kahn ou encore les penseurs de la Commission Trilatérale et du Club de Rome. Herman Kahn se montre d'un optimisme débordant en ce qui concerne l'avenir dans: Herman KAHN et autres. *Scénario pour 200 ans*. Paris, Michel, 1976; 255 p. (Traduction de: *The Next 200 Years*). Tandis que les penseurs de la Commission Trilatérale et du Club de Rome sont fortement dénoncés pour leurs idéologies récupératrices et socialement réactionnaires dans: Fouad AJAMI. "World Order: The Question of Ideology". *Alternatives*, Vol. VI, No. 1, March 1980; pp. 482 et 484. Et dans: Philippe BRAILLARD. *L'imposture du Club de Rome*. Paris, Presses Universitaires de France, 1982; 128 p. (Politique d'aujourd'hui).

43. Tels Angelos ANGELOPOULOS. *Un plan mondial pour l'emploi*. Pour un keynésianisme à l'échelle internationale. Paris, Presses Universitaires de France, 1984; 249 p. Ainsi que les membres de la Commission Brandt dans leurs deux rapports: Commission BRANDT. *Nord-Sud: Un programme de survie*. Paris, Gallimard, 1980; 535 p. (Idées, No. 429). Et BRANDT Commission. *Common Crisis: North-South Cooperation for World Recovery*. London, Pan Books, 1983; 174 p.

l'économie mondiale où le « mode de production socialiste » serait prépondérant), en route vers un « système mondial communiste » où les classes sociales auraient complètement disparu<sup>44</sup>.

De telles nuances d'interprétation face à l'idée « d'ordre mondial » pourraient faire l'objet de multiples études spécifiques<sup>45</sup> ou encore d'un volumineux ouvrage, mais tel n'est pas le but de la présente étude. Aussi nous contenterons-nous d'y demeurer sensibles, tout en utilisant principalement la vision d'ensemble de la problématique de « l'ordre mondial » élaborée ici pour prospecter l'avenir de l'organisation mondiale.

## II – L'ORGANISATION MONDIALE FACE AUX PROBLÈMES MONDIAUX

Un défi colossal se présente à l'organisation mondiale en cette fin de 20<sup>ème</sup> siècle et il est fort probable qu'il s'amplifiera au cours du 21<sup>ème</sup> siècle. Devant le nombre, l'ampleur et la complexité croissants des problèmes mondiaux à solutionner de façon adéquate, l'organisation mondiale parviendra-t-elle à s'adapter et surtout à profiter de pouvoirs accrus pour intervenir en ce sens? Bien qu'il soit impossible dans le cadre de cet article d'aborder de manière exhaustive<sup>46</sup> la question des défis posés à l'organisation mondiale par les grands (ou principaux) problèmes mondiaux et par la possibilité de crises mondiales majeures, nous aurons néanmoins recours à quelques exemples choisis afin de ne pas perdre cette dimension de vue par rapport à « l'avenir de l'organisation mondiale ».

- 
44. Henri LEFEBVRE fait état d'une telle transformation révolutionnaire dans: Henri LEFEBVRE. *Le marxisme*. Paris, Presses Universitaires de France, 1976 (17<sup>ème</sup> édition); pp. 98-103. (Que sais-je?, No. 300). Voir également à ce sujet les scénarios élaborés par: Ian MILES. "Worldviews and Scenarios". In: Christopher FREEMAN and Marie JAHODA. *World Futures: The Great Debate*. New York, Universe Books, 1978; pp. 268 et 271 ("Radical, low growth, more equal scenario") et pp. 275 et 276-277 ("Radical, high growth, more equal scenario").
45. Voir, par exemple, l'étude réalisée en ce sens par: Guy HÉVEY. « Trois interprétations pour une réalisation Nord-Sud: laquelle est la bonne? ». *Études internationales*, Vol. XI, No. 4, Décembre 1980; pp. 707-717.
46. Il existe un « annuaire des problèmes mondiaux ». Même s'il n'est pas récent, il a l'avantage d'offrir un inventaire complet des problèmes mondiaux, de montrer de quelle façon ils sont interreliés entre eux et d'évaluer les ressources humaines disponibles afin d'y faire face le plus adéquatement possible. C'est le *Yearbook of World Problems and Human Potential*. Brussels, Union of International Associations/Mankind 2000; 1976 (First Edition); 1136 p. Une deuxième édition de cet annuaire devrait être disponible sous peu, puisqu'elle est annoncée comme « prochaine » dans le *Yearbook of International Organizations 1983/84*. Munchen/New York/London/Paris, K.G. Saur, 1983 (20th Edition); p. 911. (Volume 1). Pour une étude plus approfondie des problèmes mondiaux ou encore des modèles globaux qui ont été développés pour les évaluer, voir surtout l'excellente synthèse à ce sujet réalisée par Sam COLE. "The Global Futures Debate 1965-1976". In Christopher FREEMAN and Marie JAHODA. *World Futures: The Great Debate*, op. cit., pp. 9-50. Voir également John M. RICHARDSON, Jr. « Les modèles mondiaux dans les années 1980 ». *Futuribles*, Avril 1982; pp. 43-56. Ainsi qu'un numéro spécial de la revue « Futures » intitulé "Global Modelling Reappraised". *Futures*, vol. 14, No. 2, April 1982; pp. 90-145.

## A — Défis posés à l'organisation mondiale par de grands problèmes mondiaux

Que ce soit dans le domaine de l'ordre politique mondial<sup>47</sup>, de l'ordre économique mondial<sup>48</sup>, de l'ordre social mondial<sup>49</sup>, de l'ordre juridique mondial<sup>50</sup>, de l'ordre écologique mondial<sup>51</sup> ou de l'ordre spatial mondial<sup>52</sup>, les grands problèmes mondiaux posent un défi de taille à l'organisation mondiale, ne serait-ce dans plusieurs cas qu'à la mesure où ils la confrontent avec l'incapacité dans laquelle elle peut se trouver de s'acquitter adéquatement de sa tâche visant à les résoudre.

- 
47. Parmi les principaux problèmes mondiaux reliés à l'ordre politique mondial, on peut compter: la fragilité de la paix mondiale et de la sécurité collective, la prévention des conflits, le règlement pacifique des différends, l'exercice difficile d'une action coercitive par l'ONU lorsque cela s'avère nécessaire, la course aux armements, les armes nucléaires, la décolonisation qui n'est pas encore complètement achevée, l'apartheid, l'autoritarisme dans le monde, l'harmonisation de la politique des États.
48. Parmi les principaux problèmes mondiaux reliés à l'ordre économique mondial, on peut compter une division mondiale du travail axée sur l'inégalité, la montée inquiétante de la multinationalisation sans autre fin vraiment palpable que le profit, les difficultés de réalisation du nouvel ordre économique mondial (NOEM), les difficultés de réalisation du nouvel ordre scientifique et technologique mondial, la dette globale des pays en voie de développement qui atteint le trillion de dollars US en 1985, le manque de stabilité du système monétaire, l'énergie, l'aide au développement dans le commerce mondial, les difficultés plus particulières du transfert de technologie, l'exode des cerveaux, la situation de l'emploi dans le monde, les hésitations de la coopération technique entre pays en voie de développement, le développement alternatif, l'exploitation des ressources océaniques par les multinationales.
49. Parmi les principaux problèmes mondiaux reliés à l'ordre social mondial, on peut compter: la surpopulation, la faim dans le monde et les problèmes alimentaires, la satisfaction des besoins humains fondamentaux, la santé dans le monde, le respect des droits humains fondamentaux, la condition de la femme, le problème de l'habitat, le contrôle inadéquat du trafic des drogues illégales, les réfugiés, la condition des enfants ainsi que celle des vieillards et des personnes handicapées, le racisme, l'information et le contrôle exercé sur celle-ci par quelques grandes agences de presse, les difficultés de réalisation du nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC), le respect de la diversité des cultures, la crise spirituelle et religieuse qui secoue l'humanité et qui remet fortement en question son « système de valeurs ».
50. Parmi les principaux problèmes mondiaux reliés à l'ordre juridique mondial, on peut compter: la Charte de l'ONU, le respect des arrêts et des avis consultatifs rendus par la Cour internationale de justice (CIJ), la codification du droit international, les droits de l'homme (ou « de la personne »), le droit du développement, le droit de la mer, la reconnaissance des océans ainsi que celle de l'Arctique et de l'espace extra-atmosphérique comme « patrimoine commun de l'humanité ».
51. Parmi les principaux problèmes mondiaux reliés à l'ordre écologique mondial, on peut compter: la pollution de l'environnement (de l'eau, de l'air, du sol) et plus spécialement... la pollution atmosphérique, les pluies acides, la pollution des cours d'eau et des lacs ainsi que celle des mers et des océans, la raréfaction de l'eau potable, la désertification, les déchets nucléaires radioactifs.
52. Parmi les principaux problèmes mondiaux reliés à l'ordre spatial mondial, on peut compter: l'exploration de l'espace; l'utilisation de l'espace à des fins scientifiques, économiques, politiques, militaires ou idéologiques qui peut être exclusive à un ou à quelques gouvernements/ou encore à une ou à quelques multinationales; une utilisation mal partagée de l'espace, de façon générale; les difficultés de réalisation d'un nouvel ordre spatial mondial; les sérieuses inquiétudes que soulève de façon plus particulière entre le problème de la militarisation de l'espace; la reconnaissance de l'espace extra-atmosphérique comme « patrimoine commun de l'humanité » destiné à une utilisation pacifique.

Prenons tout d'abord l'exemple des interventions armées (ou « policières ») de l'ONU à Suez et au Congo. Si, dans le premier cas, en 1956-1957, l'intervention de plus de 5500 « Casques bleus », provenant de 10 États différents<sup>53</sup> et formant une Force d'urgence des Nations Unies (FONU), s'est soldée par une réussite, ce fut en grande partie grâce à l'accord entre les États-Unis et l'URSS pour qu'une telle intervention ait lieu<sup>54</sup>. Par contre, dans le second cas, au début des années '60, un tel accord n'a pas eu lieu et l'ONU s'est enlisée au Congo. En l'espace de quatre ans, l'intervention de plus de 20 000 « Casques bleus » provenant de 34 États différents<sup>55</sup> a coûté à l'ONU plus de \$400 000 000 (de dollars US)<sup>56</sup> et acculé cette organisation mondiale à la faillite. Les seules dépenses militaires engagées dans « l'opération du Congo » par l'ONU ont en effet représenté le double de son budget normal pendant les trois premières années de cette intervention et ce fut là une charge trop considérable pour elle<sup>57</sup>. Comment s'étonner dès lors de constater que de telles interventions « policières » se sont faites très rares et très timides par la suite ?

Prenons ensuite l'exemple des négociations Nord-Sud qui ont cours à l'ONU depuis le début des années '60 et qui ont pour objectif fondamental de mettre sur pied un « nouvel ordre économique mondial » (NOEM). L'ONU, dans ce cas, a finalement eu plus d'influence sur les mots que sur les réalisations concrètes allant dans le sens de ce nouvel ordre mondial<sup>58</sup>. Voilà qui est d'autant plus inquiétant qu'il est prévu, si les tendances actuelles se maintiennent, qu'en l'an 2000<sup>59</sup> : l'écart économique se sera encore accentué entre pays riches et pays pauvres<sup>60</sup>, que les prix réels des produits alimentaires auront doublé<sup>61</sup>, que les besoins en bois de chauffage (qui constitue le combustible essentiel pour le quart de l'humanité) auront dépassé les disponibilités d'environ 25 %<sup>62</sup>, que les trois quarts de la production mondiale de

53. Pierre GERBET; Victor-Yves GHEBALI et Marie-Renée MOUTON. *Société des Nations et Organisations des Nations Unies*. Paris, Éditions Richelieu, 1973; p. 302.

54. Louis FRANÇOIS. *Les institutions internationales*. Paris, Hachette, 1975; p. 50. (Faire le point).

55. GERBET, GHEBALI et MOUTON, *op. cit.*, p. 311. Ainsi que: *ABC des Nations Unies*. New York, Nations Unies, 1975; p. 29. Et: A. LeRoy BENNETT. *International Organisations. Principles and Issues*. Englewood Cliffs (N.J.), Prentice-Hall, 1980 (Second Edition); p. 171. Il est à noter que les « Casques bleus » présents au Congo étaient au nombre de 20000 au moment le plus fort de la crise congolaise, entre décembre 1962 et février 1963. Voir à ce sujet: GERBET, GHEBALI et MOUTON, *op. cit.*, p. 325.

56. A. LeRoy BENNETT, *op. cit.*, p. 171.

57. GERBET, GHEBALI et MOUTON, *op. cit.*, pp. 327-331.

58. Voir à ce sujet: Charles A. JONES *The North-South Dialogue: A Brief History*. New York, St. Martin's Press, 1983; 153 p. Voir également la critique adressée à l'endroit de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) par Robert RAMSEY. "UNCTAD'S Failures: The Rich Get Richer". *International Organization*, vol. 38, No. 2, Spring 1984; pp. 387-397.

59. Les exemples choisis d'ici la fin de cette sous-section s'inspireront largement d'un rapport qui a été réalisé avec des moyens considérables par une équipe d'experts gouvernementaux provenant à la fois du Département d'État et du Conseil pour la qualité de l'environnement des États-Unis, soit: Gerald O. BARNEY (Study Director). *The Global 2000 Report to the President of the U.S.* New York *et al.*, Pergamon Press, 1980; 3 volumes. Ils s'inspireront plus particulièrement de: *Ibid.*, Volume I, pp. 1-42 ("Major Findings and Conclusions"). Ainsi que d'extraits de ce rapport traduits en français dans le numéro de septembre 1980 de la revue *Futuribles* (pp. 88-92).

60. *The Global 2000 Report to The President of the U.S.*, Volume I, *op. cit.*, p. 13.

61. *Ibid.*, pp. 13-22.

62. *Ibid.*, pp. 27-32.

ressources minérales non combustibles continueront d'être absorbés par le quart de la population mondiale<sup>63</sup> et que les populations des pays en voie de développement auront perdu quelque 40 % de la couverture forestière qu'il leur reste<sup>64</sup>. N'y a-t-il pas là matière à lancer un réel cri d'alarme et à faire en sorte que les négociations Nord-Sud à l'ONU servent à autre chose qu'à « gagner du temps »<sup>65</sup> ?

Prenons enfin l'exemple de l'action de l'ONU face aux problèmes mondiaux reliés à l'environnement. Encore une fois, si les tendances actuelles se maintiennent, il est prévu qu'en l'an 2000 : la population mondiale aura augmenté d'environ 50 % par rapport à celle de 1975 (qui était de quatre milliards d'êtres humains)<sup>66</sup>, les pénuries d'eau auront été en s'accroissant dans plusieurs régions du monde<sup>67</sup>, la désertification aura encore gagné du terrain<sup>68</sup>, la pollution atmosphérique aura atteint des taux susceptibles d'altérer sensiblement le climat mondial<sup>69</sup> et 20 % de la totalité des espèces végétales et animales du globe actuellement existantes auront irrémédiablement disparu<sup>70</sup>. Et qu'aura fait ou pu faire l'organisation mondiale pour contrer tous ces problèmes écologiques mondiaux ? Rien de plus que ce qu'elle aura alors et d'ici-là le pouvoir de faire dans le cadre de son Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et d'institutions spécialisées plus concernées que d'autres par ces problèmes<sup>71</sup>.

## B — Défis posés à l'organisation mondiale par la menace de crises mondiales majeures

Il demeure et demeurera toujours possible également que l'exacerbation de l'un des problèmes mondiaux ou d'un ensemble de problèmes mondiaux mène à une crise mondiale majeure, comme cela s'est produit déjà à plusieurs reprises au 20<sup>ème</sup> siècle.

Lorsque l'on se refuse à envisager la possibilité de telles crises dans l'avenir, c'est qu'on a la mémoire courte en ce qui concerne l'histoire du 20<sup>ème</sup> siècle. Les deux premières guerres mondiales, la crise économique des années '30 ainsi que celle des années '70 et '80, la crise énergétique qui a démarré en 1973 de même que la crise alimentaire qui sévit en Afrique depuis le début des années '70, constituent autant d'exemples frappants et relativement récents de la possibilité de telles crises.

63. *Ibid.*, p. 27.

64. *Ibid.*, pp. 23-26.

65. Daniel A. Holly emploie cette expression plus que pertinente dans Daniel A. HOLLY. « Les Nations Unies et le nouvel ordre économique mondial ». *Études internationales*. Vol. VIII, No. 3, Septembre 1977; p. 515.

66. *The Global 2000 Report to The President of the U.S.*, Volume I, *op. cit.*, pp. 8-12.

67. *Ibid.*, p. 26.

68. *Ibid.*, pp. 32-35.

69. *Ibid.*, pp. 36-37.

70. *Ibid.*, pp. 37-38.

71. Telles que : l'Organisation météorologique mondiale, l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Agence internationale de l'énergie atomique ou même l'UNESCO. Voir à ce sujet : A. LeRoy BENNETT. *International Organizations*, *op. cit.*, pp. 311-317.



- Immanuel Wallerstein<sup>72</sup> et Samir Amin<sup>73</sup>, par exemple, ont su démontrer, dans la foulée de ce que l'on appelle en économie les « cycles de Kondratieff » ou « cycles longs », que l'histoire du « système mondial capitaliste », depuis plus de 400 ans<sup>74</sup>, est celle d'un « processus d'ajustement des rapports de production aux exigences du progrès des forces productives »<sup>75</sup> et qu'elle est caractérisée par des cycles successifs d'expansion et de contraction de ce système qui correspondent à des phases successives de solidification structurelle et de crise structurelle du « système mondial capitaliste »<sup>76</sup>. Pourquoi, alors de tels cycles ne pourraient-ils pas continuer à se manifester à l'avenir ?
- Il est également permis de se demander si le risque de nouvelles guerres mondiales (d'une troisième guerre mondiale, en tout cas)<sup>77</sup> ne persistera pas tant et aussi longtemps que des États (ou même des régions) pourront se réclamer d'une souveraineté « complète et exclusive » (si illusoire et si « pénétrée » soit-elle en réalité)<sup>78</sup> et bénéficier ainsi d'une puissance militaire soumise à leur seul contrôle. N'est-ce pas, précisément, au nom de l'intérêt de l'État ou de la nation ou d'une région du monde que les deux premières guerres mondiales ont déjà été déclenchées ?
- Il est aussi permis de craindre que la crise alimentaire qui a sévi en Afrique depuis le début des années '70, ne soit en quelque sorte que le signe précurseur d'une crise alimentaire plus grave et plus répandue encore<sup>79</sup>. Plusieurs des problèmes mondiaux évoqués dans le rapport Global 2000<sup>80</sup> (tels la croissance rapide de la population mondiale, l'accentuation de l'écart économique entre pays riches et pays pauvres, le doublement d'ici l'an 2000 des prix réels des produits alimentaires, le problème de l'élévation des

72. Immanuel M. WALLERSTEIN. "Friends as Foes". *Foreign Policy*, Vol. X, No. 40, Fall 1980; pp. 119-131.

73. Samir AMIN. « Vers une nouvelle crise structurelle du système capitaliste ». *Sociologie et sociétés*, Vol. VI, No. 2, Novembre 1974; pp. 7-33.

74. Immanuel M. WALLERSTEIN. "Friends as Foes", *op. cit.*, p. 120.

75. Samir AMIN, *op. cit.*, p. 7.

76. *Ibid.*, p. 8. Ainsi que: Immanuel M. WALLERSTEIN. "Friends as Foes", *op. cit.*, pp. 119-120.

77. Les ouvrages qui abordent ouvertement l'éventualité d'une troisième guerre mondiale se sont faits de plus en plus nombreux au cours des dernières années et il ne s'agit sans doute pas d'un simple effet du hasard. Voir par exemple: Dieter S. LUTZ. *La guerre mondiale malgré nous? La controverse des euromissiles*. Éditions La Découverte, 1983; 330 p. (Cahiers libres). Philippe LACROIX. *Éviter la guerre? Réponses à quelques questions sur les risques de guerre*. Éditions La Découverte, 1983; 320 p. (PCM, No. 278). Norman PO DHORETZ. *Ce qui menace le monde. Les illusions de la « détente »*, Paris, Éditions du Seuil, 1981, 124 p. Stanley HOFFMANN. *La nouvelle guerre froide*. Montréal, Éditions du Boréal Express, 1983; 268 p. (Stratégies). Ainsi que: Jacques FONTANEL. *L'économie des armes*. Éditions La Découverte, 1983; 128 p. (Repères, No. 3).

78. « Pénétrée » tant par des forces externes (globales et régionales) que par des forces internes (régionales et locales), comme le démontrent: R.W. MANSBACH, Y. H. FERGUSON and D. E. LAMPERT. *The Wed of World Politics*, *op. cit.*, pp. 20-45.

79. C'est ce que craint, par exemple: Cheryl CHRISTENSEN. *The Right to Food: How to Guarantee*. New York, Institute for World Order, 1978; pp. 4-17. (World Order Models Project, Working Paper Number 6).

80. *The Global 2000 Report to the President of the U.S.* Volume I, *op. cit.*, pp. 8-38.

rendements des terres arables, les difficultés d'approvisionnement en énergie et en ressources minérales non combustibles, les pénuries d'eau, le déboisement intensif, la diminution des ressources forestières et la désertification), lorsqu'ils sont interreliés les uns aux autres, ne montrent-ils pas en effet qu'une crise alimentaire majeure sur le plan mondial risque de se manifester d'ici l'an 2000 si rien ou trop peu de choses sont faites d'ici-là pour contrer cette possibilité ?

Il s'agit, bien sûr, de perspectives d'avenir qui ne sont guère réjouissantes. Mais n'est-ce pas là, justement, la raison principale pour laquelle il faut s'en préoccuper dès à présent, avant qu'il ne soit trop tard ?

C'est à partir de telles perspectives d'avenir, parce qu'elles sont à la fois crédibles et réalistes sur la base d'une expérience historique concrète, que l'idée d'une ONU renforcée ou d'une Autorité mondiale ou d'un Gouvernement mondial peut faire son chemin. Détachée de ce contexte qui lui donne tout son sens, une telle idée risque d'apparaître comme « utopique », « idéaliste » ou même « carrément farfelue »<sup>81</sup>. Rattachée à ce contexte qui lui donne tout son sens, elle peut au contraire apparaître comme « pertinente »<sup>82</sup>, « réaliste » (dans la perspective de choix audacieux et novateurs qu'il faut savoir poser vis-à-vis des problèmes mondiaux pendant qu'il en est encore temps) ou même « carrément sensée ».

En fait, c'est la raison pour laquelle nous avons insisté sur la problématique de « l'ordre mondial » et sur les problèmes mondiaux dans le cadre de cette étude sur « l'avenir de l'organisation mondiale ».

### III – L'ORGANISATION MONDIALE EN MUTATION

L'idée même d'une « organisation mondiale » visant avant tout à préserver la paix dans le monde avait fait un peu de chemin avant que n'éclate en 1914 la Première Guerre mondiale. Un siècle d'une paix relativement stable en Europe avait suivi la fin des guerres napoléoniennes en 1815 et la naissance du Concert européen sous l'impulsion de Metternich<sup>83</sup>.

Sur le plan des idées, il est possible de retrouver celle d'un « ordre international amélioré » ou encore l'embryon de celle d'un « ordre mondial » aussi tôt qu'aux 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles, avec les Sully (1603), Emeric Crucé (1623), William Penn (1694), Abbé de Saint-Pierre (1713), Rousseau (1761), Bentham (1789) et Kant (1795)<sup>84</sup>. Plus importante encore fut la création, au milieu du 17<sup>ème</sup> siècle, de la

81. Il s'agit là de critiques plus ou moins faciles qui sont adressées à l'endroit de l'approche de « l'ordre mondial » et de sa problématique. Voir à ce sujet: Richard A. FALK "Contending Approaches to World Order". In *Peace and World Order Studies: A Curriculum Guide*. (Third Edition), *op. cit.*, pp. 25-29. Ainsi que: Harry R. TARG. "World Order and Futures Studies Reconsidered", *op. cit.*, pp. 376-377.

82. « Relevant », en anglais. Voir à ce sujet: Richard A. FALK. "Contending Approaches to World Order", *op. cit.*, p. 26.

83. *Atlas historique*, *op. cit.*; pp. 313-397.

84. Voir à ce sujet l'ouvrage le plus complet à avoir été publié sur la Société des Nations; Francis P. WALTERS. *A History of the League of Nations*. London, Oxford University Press, 1960; p. 5.

Société des amis, qui fut la première et la plus célèbre société à défendre la doctrine du « pacifisme religieux ». Elle atteignit son rayonnement le plus considérable au 18<sup>ème</sup> siècle, en Grande-Bretagne et aux États-Unis en particulier<sup>85</sup>. Dans le domaine du droit international (ou de « l'ordre juridique mondial ») naissant, il faut retenir aussi le nom de Grotius qui publia en 1625 un traité intitulé : *Du droit de guerre et de paix*<sup>86</sup>. Il développait entre autres dans ce traité les concepts de guerre « juste » et « injuste » qui furent repris près de 300 ans plus tard par la SDN<sup>87</sup>. Ainsi donc, les idées qui continuent de se développer au 20<sup>ème</sup> siècle sur l'ordre mondial et sur l'organisation mondiale prennent racine dans celles-ci et se situent dans leur prolongement.

Sur le plan des pratiques, il convient surtout de noter les premières étapes qui ont été franchies, durant le 19<sup>ème</sup> siècle, tant face à « l'ordre politique mondial » que face à « l'ordre économique mondial », à « l'ordre social mondial » et à « l'ordre juridique mondial » naissants. Ainsi le Concert européen a-t-il permis de régler plusieurs crises, malgré le fait qu'il n'imposait aucune obligation à ses membres<sup>88</sup>. La première Conférence de La Haye, en 1899<sup>89</sup>, permit la signature d'une convention visant le règlement pacifique des différends internationaux et établissant une Cour internationale d'arbitrage<sup>90</sup>. Retenons également qu'entre 1815 et 1900, on eut recours à l'arbitrage à quelque 200 occasions différentes et que ce recours se solda par un succès dans la majorité des cas, même en l'absence de traités officiels entre États à ce sujet<sup>91</sup>. Enfin, il faut surtout retenir de cette période les débuts remarquables de la coopération économique, technique et sociale entre les États, alors que furent créées, entre autres, les organisations internationales suivantes : la Commission du Danube (en 1856), l'Union télégraphique internationale (en 1865), l'Union postale universelle (en 1874)<sup>92</sup>, l'Union internationale des chemins de fer (en 1890), l'Institut international de l'agriculture (en 1905), l'Office international de la santé publique (en 1907)<sup>93</sup>.

Voilà donc ce que furent les racines profondes de l'organisation mondiale (SDN et ONU) qui se développa par la suite au cours du 20<sup>ème</sup> siècle. Sans la reconnaissance explicite de ces « racines profondes », il serait hasardeux de vouloir prospecter l'avenir de l'organisation mondiale.

85. *Loc. cit.*

86. Francis P. WALTERS. *A History of the League of Nations*, *op. cit.*; p. 6.

87. *Loc. cit.*

88. Francis P. WALTERS. *A History of the League of Nations*, *op. cit.*, p. 9.

89. Il y eut deux Conférences de La Haye en tout, en 1899 et en 1907. La troisième, qui était prévue pour 1915, n'eut jamais lieu à cause de la Première Guerre mondiale. Voir à ce sujet : *Atlas historique*, *op. cit.*, pp. 361 et 377.

90. Francis P. WALTERS. *A History of the League of Nations*, *op. cit.*, p. 12.

91. *Ibid.*, p. 9.

92. Parmi toutes les organisations internationales de coopération créées entre 1856 et 1914, l'Union postale universelle (UPU) fut celle qui connut le succès le plus impressionnant.

93. Voir à ce sujet : *Yearbook of International Organizations 1983/84* (20th Edition), *op. cit.*, 912 p. (Volume 1). Ainsi que : Jacob A. RUBIN. *Pictorial History of the United Nations*. New York, Thomas Yoseloff, 1962; pp. 20-21. Et Pierre GERBET; Victor-Yves GHEBALI et Marie-Renée MOUTON. *Société des Nations et Organisation des Nations Unies*. Paris, Éditions Richelieu, 1973; pp. 10-11. (L'univers contemporain).

De la même manière, il importe de prendre conscience des « mutations profondes » qu'a expérimentées l'organisation mondiale au 20<sup>ème</sup> siècle pour pressentir jusqu'à quel point les mutations de l'organisation mondiale à l'avenir pourraient être le reflet plus ou moins accentué de celles qui sont déjà survenues jusqu'ici.

Afin de ne pas entrer dans des développements trop considérables sur l'expérience historique de la SDN et de l'ONU<sup>94</sup>, nous présentons dans le tableau II, de façon très schématique, un bilan sommaire sur l'évolution de l'organisation mondiale au 20<sup>ème</sup> siècle. Ce tableau est avant tout synthétique et illustre de façon indicative (grâce aux flèches qui se trouvent dans la partie centrale du tableau) plusieurs des mutations importantes qu'a connues l'organisation mondiale au 20<sup>ème</sup> siècle<sup>95</sup>.

En fait, la principale force de l'organisation mondiale au 20<sup>ème</sup> siècle a été d'exister, tout simplement, que ce soit dans le cadre d'une organisation « à vocation mondiale » (la SDN) ou dans celui d'une organisation « véritablement mondiale » (l'ONU). Une autre de ses grandes forces a été sa capacité extraordinaire d'adaptation à des tâches économiques et sociales lorsque ses moyens pour assurer la paix et la sécurité mondiales se sont révélés de plus en plus limités, tant dans le cas de la SDN que dans celui de l'ONU. L'organisation mondiale s'est ainsi attaquée aux causes profondes des guerres, des conflits et des crises qui sont très souvent reliées aux problèmes économiques et sociaux. Enfin, on peut aussi retenir comme troisième grande force de l'organisation mondiale au 20<sup>ème</sup> siècle sa grande utilité comme lieu de sensibilisation aux problèmes mondiaux. Il est d'ailleurs probable que les générations « à venir » sauront reconnaître mieux que nous cet apport fondamental, au cours des prochains siècles.

Quant à la principale faiblesse de l'organisation mondiale au 20<sup>ème</sup> siècle, elle réside surtout dans le fait que pas plus l'ONU que la SDN n'ont pu de façon générale bénéficier d'un pouvoir supra-étatique. Sans ce pouvoir « réel » et sans cette capacité authentique de régler les problèmes mondiaux dans un cadre élargi, son action demeure tributaire du « bon vouloir » des gouvernements et s'imprime d'amertume que l'on perçoit chez ses fonctionnaires. Les problèmes de coordination qu'elle éprouve, entre autres, ne sont pas étrangers à ce pouvoir limité. Son mandat peut sans doute être vu comme « trop large », si l'on tient compte de ses moyens trop limités.

94. Pour une analyse plus détaillée à ce sujet, voir, par exemple, les articles de Michel VIRALLY et de Guy GOSSELIN qui figurent dans ce numéro spécial d'*Études internationales*. Ils se situent tous les deux dans la perspective d'une « réflexion d'ensemble » sur les quarante premières années de l'ONU.

95. Pour se familiariser davantage avec la SDN et l'ONU et mieux comprendre ainsi le tableau II, voir les brèves synthèses sur ces deux organisations mondiales qui ont été réalisées dans: Jean CHARPENTIER. *Institutions internationales*. Paris, Dalloz, 1984 (Septième édition); 124 p. Et Alain GANDOLFI. *Institutions internationales*. Paris, Masson, 1984 (2<sup>e</sup> édition revue et augmentée); 283 p. Ou encore, pour une analyse plus approfondie, voir: Michel VIRALLY. *L'organisation mondiale*, op. cit., 589 p. Ainsi que: Francis P. WALTERS. *A History of the League of Nations*, op. cit., 834 p. Et Werner J. FELD and Robert S. JORDAN. *International Organizations: A Comparative Approach*. New York, Praeger, 1983; 329 p.

Mais ce qu'il faut surtout retenir des mutations importantes qu'a connues l'organisation mondiale au 20<sup>ème</sup> siècle, finalement, c'est que le facteur déterminant pour le déclenchement des mutations les plus importantes qu'elle a connues (soit la création de la SDN alors qu'il n'existait rien d'équivalent avant la Première Guerre mondiale ainsi que le passage de la SDN à l'ONU pendant et après la Deuxième Guerre mondiale) est venu de l'extérieur de l'organisation mondiale elle-même. Il convient donc d'envisager, sur la base d'une telle constatation, la possibilité que les mutations « à venir » les plus importantes qu'elle connaîtra... procéderont vraisemblablement, pour la plupart d'entre elles, de la même dynamique fondamentale.

#### IV – ONU RENFORCÉE, AUTORITÉ MONDIALE OU GOUVERNEMENT MONDIAL

Lorsqu'on prend le recul nécessaire pour retracer l'humanité jusqu'à ses origines les plus profondes<sup>96</sup>, il devient possible d'entrevoir qu'il y a eu, dans toutes les phases de son évolution, à un niveau ou à un autre, exercice d'une certaine « souveraineté ».

Si l'on entend par « souveraineté », de façon générale, qu'il s'agit du pouvoir d'exercer un contrôle exclusif à l'intérieur d'un territoire commun<sup>97</sup>, il est possible de concevoir que la souveraineté grandit en fait par l'organisation du pouvoir politique et que le titulaire de la souveraineté peut tout aussi bien être, selon le cas, un individu (un monarque, par exemple) un groupe organisé à l'intérieur d'un groupe plus large (un gouvernement, par exemple) ou un peuple (chaque citoyen détenant alors une fraction inaliénable de ce pouvoir)<sup>98</sup>.

Dans toute l'histoire de l'humanité, il convient dès lors de répéter différents groupes humains à l'intérieur desquels s'est exercé un tel contrôle, soit: la famille (sous le contrôle parental), le clan et la tribu (sous le contrôle d'un chef), l'Empire (sous le contrôle de l'empereur) ou l'État (sous le contrôle d'un gouvernement qui peut être plus ou moins représentatif du peuple ou de la nation)<sup>99</sup>.

96. Comme le fait si bien, par exemple, Pierre TEILHARD de CHARDIN dans: *Le phénomène humain*, *op. cit.*, 349 p.

97. Il s'agit là d'une définition personnelle qui s'inspire néanmoins de plusieurs autres définitions de ce qu'est la « souveraineté ». Aucune de celles qui ont été analysées (une bonne dizaine en tout) n'a pu nous convaincre complètement de sa pertinence en tant que telle. Chacune contenait un ou des éléments intéressants, mais aucune d'entre elles n'apparaissait comme « complète » dans son intégralité. Les définitions auxquelles il est ici fait allusion proviennent, entre autres, des ouvrages suivants: *Dictionnaire de politique*. Paris, Larousse, 1979; pp. 306-307. Et *Dictionnaire de politique*. Paris, CUIAS, 1967; pp. 397-398. Ainsi que: Trygve MATHISEN. *Sharing Destiny: A Study of Global Integration*, *op. cit.*, p. 107. Et Jean Luc PARODI (Sous la direction générale de). *La politique*. Paris, Hachette, 1972; pp. 460-461.

98. *Dictionnaire de politique* (Larousse), *op. cit.*, p. 307.

99. Voir l'étude remarquable réalisée à ce sujet par William Irwin THOMPSON. *Devant nous l'histoire*. Paris, Éditions Robert Laffont, 1973; pp. 123-170.

Il est même permis de constater, dans le cadre d'un tel survol historique, que la souveraineté tend à s'appliquer à travers le temps à des groupes humains de plus en plus larges<sup>100</sup> et qu'elle ne s'exerce que très rarement de manière « absolue ». Il faudrait donc parler de « contrôle plus ou moins exclusif à l'intérieur d'un territoire commun » lorsqu'on envisage la souveraineté dans son expression la plus réelle. Et considérer également qu'il peut y avoir partage de la souveraineté entre associés (dans le cadre du fédéralisme, par exemple)<sup>101</sup>.

Toutes ces définitions et mises au point conceptuelles s'imposent, en fait, avant de prospecter plus à fond l'avenir de l'organisation mondiale. Car il est indéniable que, s'il y a renforcement du pouvoir de cette organisation, un tel pouvoir ne pourra provenir que d'une certaine délégation de souveraineté, que ce soit de la part des États, des peuples de la planète ou même des régions (continentales ou non) déjà plus ou moins « souveraines ».

Il convient également de noter qu'il n'y a pas souvent eu dans l'histoire de l'humanité et qu'il n'y aura fort probablement pas souvent dans son avenir de délégation « automatique », « spontanée » ou même « fortuite » de souveraineté, mais que celle-ci s'est plutôt présentée le plus souvent comme le résultat final d'un long processus de luttes, d'ajustements et même de prises de conscience à l'intérieur de groupes humains de plus en plus larges.

C'est dans une telle perspective, précisément, que le renforcement possible de l'organisation mondiale sera ici pris en considération pour l'avenir. Il nous apparaît évident, à partir des éclaircissements qui ont été apportés à ce sujet dans la deuxième section de cet article, que tant le nombre que l'ampleur et la complexité des problèmes mondiaux (qui se posent actuellement et qui risquent de se poser avec une acuité accrue d'ici la fin du 20<sup>ème</sup> siècle) vont provoquer à l'échelle mondiale des luttes, des ajustements et même des prises de conscience d'une ampleur sans pareille dans l'histoire de l'humanité.

L'avenir de l'organisation mondiale, dans cette optique, répondra pour l'essentiel au résultat de ces luttes, ajustements et même prises de conscience. Cet avenir, au cours du 21<sup>ème</sup> siècle et peut-être même d'ici-là, prendra vraisemblablement l'une ou l'autre des trois formes suivantes: une ONU renforcée (sans qu'il y ait une délégation minimale<sup>102</sup> de souveraineté), une Autorité mondiale (avec une délégation minimale de souveraineté) ou un Gouvernement mondial (avec une délégation plus importante de souveraineté).

100. Dans une démonstration « tous azimuts » qui ne manque pas d'originalité, Peter Lewis établit (selon ses propres critères) une liste détaillée de quelque 105 empires qui se sont succédés en partant de l'an 3100 avant Jésus-Christ jusqu'à nos jours et en arrive à la conclusion qu'ils se sont développés de plus en plus largement à travers cet espace de temps couvrant quelque 5000 ans de l'histoire de l'humanité. Voir Peter LEWIS. "Insights from History: The Next Great Empire". *Futures*, February 1982; pp. 47-61.

101. *Dictionnaire de politique* (Cujas), *op. cit.*, pp. 154-156.

102. Ou encore, sans qu'il y ait présence d'un pouvoir « supra-étatique » comparable à celui de la Communauté économique européenne.

## A — L'ONU renforcée

Il suffit de se reporter à la partie du tableau II de cet article portant sur les faiblesses de l'ONU pour commencer à entrevoir ce que pourrait être une ONU renforcée, avec notamment : une coordination d'ensemble plus efficace, une bureaucratie moins lourde et plus dynamique, un droit de veto moins paralysant, des moyens amplifiés lui permettant d'intervenir davantage comme « acteur » dans le système mondial et de mieux rencontrer ainsi les exigences de son mandat. Prenons simplement le problème de la coordination d'ensemble à l'ONU<sup>103</sup> et constatons avec Sir Robert Jackson qu'il y aurait facilement place pour des améliorations significatives :

Ce sont les gouvernements qui ont créé cette « machine » (l'ONU) — laquelle s'est transformée progressivement en ce qui est probablement l'organisation la plus complexe du monde... Théoriquement, une trentaine d'organes directeurs distincts la dirigent; la plupart des mesures qu'ils ont prises jusqu'ici pour résoudre les problèmes administratifs ont été vouées à l'échec. À l'échelon supérieur, il n'y a pas de véritable « tête » — aucun organisme central de coordination — qui pourrait exercer une autorité réelle. À l'échelon inférieur, les tentacules de l'administration se perdent dans un incroyable dédale de bureaux régionaux et sous-régionaux pour aboutir finalement à des bureaux extérieurs dans plus de 90 pays en voie de développement. Cette « machine » a aujourd'hui une personnalité qui lui est propre et sa puissance est si grande qu'on ne peut se défendre de demander: « Qui est aux commandes? ». Jusqu'ici, l'expérience prouve que ce ne sont pas les gouvernements et que la machine n'est pas non plus capable de se diriger elle-même intelligemment. Ce n'est pas qu'elle manque de fonctionnaires intelligents et capables, mais elle est organisée de telle manière que toute direction rationnelle en est impossible. Autrement dit, la machine dans son ensemble est devenue impossible à diriger, au sens propre des termes. En conséquence, elle se ralentit et s'alourdit toujours plus, tel un monstrueux animal préhistorique<sup>104</sup>.

Périllier et Tur, de leur côté, suggèrent une méthode pour arriver à un renforcement de l'ONU. Ils préconisent une révision de la Charte de l'ONU allant dans le sens des améliorations suivantes: la pleine application du principe de l'universalité, la possibilité d'intervenir dans les affaires intérieures d'un État lorsque la gravité de la situation rend une telle intervention nécessaire (comme lorsque le gouvernement central de l'Éthiopie refuse d'acheminer l'aide alimentaire nécessaire dans la région du Nord du pays à cause des rebelles, par exemple), la création d'une Commission permanente de conciliation et d'arbitrage, une déclara-

103. Qui demeure très préoccupant, comme le montre: Robert I. McLAREN. "The UN System and its Quixotic Quest for Coordination". *International Organization*, Vol. 34, No. 1, Winter 1980; pp. 139-148.

104. *Étude de la capacité du système des Nations Unies pour le développement (Rapport Jackson)*. New York, Nations Unies, 1969; p. xiii. (Volume 1). À noter: les extraits soulignés l'ont été par l'auteur de cet article.

tion des États membres de l'ONU reconnaissant la compétence de la Cour internationale de justice comme obligatoire dans tous les conflits, la création d'un nouveau Conseil des droits de l'homme, le renforcement de l'ECOSOC<sup>105</sup>.

## B — L'autorité mondiale

Cette forme d'organisation mondiale pourrait être considérée comme « intermédiaire » entre une ONU renforcée et un Gouvernement mondial. Elle bénéficierait d'un véritable pouvoir « supra-étatique » (à la manière de la Communauté économique européenne), mais ce pouvoir serait limité au « minimum nécessaire » pour faire face aux principaux problèmes mondiaux avec un « minimum » de planification adéquate.

Le phénomène des conférences mondiales institué par l'ONU au cours des années '70 se présente à cet égard comme très révélateur. L'ONU a en effet pu mesurer, grâce à ces conférences portant sur quelques-uns des principaux problèmes mondiaux, l'écart important entre la gravité de ces problèmes et les moyens dont elle dispose pour contribuer à les solutionner<sup>106</sup>. Ces conférences ont porté notamment sur: l'environnement (en 1972), la population (en 1974), l'alimentation (en 1974), la condition de la femme (en 1975), l'industrialisation (en 1975), l'habitat (en 1976), l'emploi (en 1976), l'eau (en 1977), la désertification (en 1977), la coopération technique entre pays en voie de développement (en 1978), la science et la technique au service du développement (en 1979), le climat (en 1979)<sup>107</sup>. Ces conférences mondiales ont favorisé la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement (en 1972), du Conseil mondial de l'alimentation (en 1974) et du Fonds international pour le développement agricole (en 1977)<sup>108</sup>. En même temps, elles ont joué un rôle important par rapport à une sensibilisation accrue à de tels problèmes et elles ont contribué à renforcer l'idée qu'une Autorité mondiale serait mieux placée que l'ONU pour leur faire face efficacement.

Plus significative encore est la création envisagée, à brève échéance, d'une Autorité mondiale des fonds marins, dans le cadre de la Convention sur le droit de mer dont le texte final a été adopté en 1982<sup>109</sup>. Une fois mise sur pied, cette Autorité mondiale devrait exercer un contrôle certain sur le « patrimoine commun de l'humanité » qui se trouve dans les océans. Disposant d'un pouvoir véritablement « supra-étatique », elle serait capable d'autoriser et de contrôler les forages en haute mer, en même temps que de faire respecter un système en vertu duquel toute portion de fonds marins forée pour un bénéfice commercial engagerait la firme exploitante à

105. Voir à ce sujet Louis PÉRILLIER et Jean-Jacques L. TUR. *Le mondialisme*, op. cit., pp. 117-122.

106. Bennett y fait allusion dans: A. Le Roy BENETT. *International Organizations*. Englewood Cliffs (N.J.), Prentice-Hall, 1980 (Second Edition); pp. 310-336. (Chapter 12: The 1970s, A Decade of World Conferences).

107. Cette liste a été établie à partir du livre de John Gerard RUGGIE. "On the Problem of the Global Problematique: What Roles for International Organizations?", op. cit., p. 537.

108. *Basic Facts about the United Nations*. New York, United Nations, 1983; pp. 63, 65 et 120.

109. *Ibid.*, p. 44. Voir également l'article de William TETLEY qui figure dans ce numéro spécial d'*Études internationales*.



forcer une portion équivalente au bénéfice des pays en voie de développement<sup>110</sup>. Elle pourrait ainsi devenir le prototype par excellence d'une Autorité mondiale plus large qui succéderait à l'ONU à plus longue échéance.

Silviu Brucan va même jusqu'à envisager plusieurs des différents aspects que pourrait revêtir cette Autorité mondiale, soit: un transfert graduel de pouvoirs qui se ferait entre les États et l'Autorité mondiale, une insistance particulière sur le désarmement et la restructuration de l'économie mondiale, la mise sur pied d'une force de police crédible et d'un tribunal mondial capable de s'imposer pour le règlement pacifique des différends<sup>111</sup>.

### C — Le Gouvernement mondial

Avec cette forme d'organisation mondiale, il y aurait une délégation de souveraineté plus importante que dans le cas de l'Autorité mondiale. Cette organisation aurait les pouvoirs nécessaires pour maintenir une paix mondiale durable, pour stabiliser l'économie mondiale et pour intervenir très efficacement par rapport aux autres types d'ordre mondial (social, juridique, écologique et spatial).

À la base, le Gouvernement mondial disposerait: d'un pouvoir législatif (donc de lois applicables à l'échelle mondiale), d'un pouvoir judiciaire (capable de faire respecter ces lois) et d'un pouvoir exécutif (chargé de l'administration courante des affaires publiques mondiales)<sup>112</sup>. Les pouvoirs dont dispose actuellement l'ONU apparaîtraient dérisoires en comparaison de ceux-ci, mais cette forme d'organisation n'en serait pas moins l'héritière directe de l'ONU, comme le souligne Henri Prat qui y voit « l'embryon » d'un Gouvernement mondial<sup>113</sup>.

Un tel gouvernement, dont la devise pourrait bien être « l'unité dans la diversité », constituerait d'abord et avant tout un palier gouvernemental parmi d'autres et ne doit surtout pas être envisagé comme un gouvernement central qui remplacerait tous les autres types de gouvernements à l'échelle de la planète. Il convient plutôt d'entrevoir un monde à l'intérieur duquel les problèmes plus spécifiquement mondiaux seraient résolus dans le cadre du Gouvernement mondial, les problèmes plus spécifiquement régionaux (ou continentaux) dans le cadre de

110. *L'état du monde 1983*. Annuaire économique et géopolitique mondial. Paris/Montréal, La Découverte - Maspero/Boréal Express, 1983; pp. 484-485.

111. Silviu BRUCAN. "The Establishment of a World Authority: Working Hypotheses". *Alternatives*, Vol. VIII, Fall 1982; pp. 219-222.

112. Une autre idée intéressante, en ce qui concerne le pouvoir législatif, consiste à entrevoir deux Chambres pour ce pouvoir, soit: « une Chambre des Peuples élus au suffrage universel direct (au prorata de la population) et une Chambre des États dont le prototype pourrait être l'actuelle Assemblée générale des Nations Unies légèrement modifiée dans sa composition ». Voir Louis PÉRIILLIER et Jean-Jacques L. TUR. *Le mondialisme*, op. cit., p. 116. Ainsi que l'esquisse d'organigramme d'un éventuel Gouvernement mondial reproduite dans Louis René BERES. *People States and World Order*. Ithaca (Ill.) F.E. Peacock Publishers, 1981; p. 157. Là aussi, on retrouve l'idée de ces deux Chambres, mais avec l'ajout d'une troisième Chambre, soit la Chambre des Conseillers.

113. Henri PRAT. *Métamorphose explosive de l'humanité*, op. cit., pp. 309-310. (Volume II).

gouvernements régionaux ou continentaux (qui s'inscriraient, par exemple, dans la foulée de ce qu'est en train de devenir la Communauté européenne), les problèmes plus spécifiquement étatiques dans le cadre du gouvernement central de chaque État, les problèmes plus spécifiquement municipaux dans le cadre de chaque administration municipale, et ceux plus spécifiquement locaux dans le cadre de groupes locaux « organisés »... et ainsi de suite.

Bien sûr, l'éventualité d'un tel Gouvernement apparaît encore, pour le moment, très incertaine. Mais c'est ici précisément qu'il faut savoir le plus tenir compte des enseignements de l'histoire au 20<sup>ème</sup> siècle. La menace de crises mondiales majeures que nous avons évoquée dans la deuxième section de cet article donne à conjecturer la possibilité de réactions collectives énergiques et de choix décisifs pour l'avenir suite aux conséquences désastreuses d'un trop grand « laisser-aller ». Il n'y a d'ailleurs qu'à retrouver la ferveur avec laquelle des solutions audacieuses aux problèmes mondiaux étaient envisagées, pendant la Deuxième Guerre mondiale, pour mieux s'en convaincre<sup>114</sup>.

## V – CONCLUSION: DE L'ACTION

À l'heure actuelle, de nombreux groupes organisés<sup>115</sup> oeuvrent un peu partout à travers le monde dans le sens de transformations jugées souhaitables pour l'avenir, en rapport avec les principaux problèmes mondiaux. Dans la mesure où la plupart de ces groupes travaillent pour l'instant de façon relativement « cloisonnée », il apparaît difficile de mobiliser tant l'opinion publique en général que les médias en faveur d'actions collectives visant à l'instauration d'un nouveau type d'ordre mondial (à la fois politique, économique, social, juridique, écologique et spatial).

L'ONU fait l'objet de critiques souvent acerbes en bonne partie parce qu'elle n'est, finalement, que le reflet du pouvoir que nous (le « peuple mondial » en devenir) sommes véritablement disposés à lui consentir, de la souveraineté que nous sommes véritablement disposés à lui déléguer. Il importe pourtant plus que jamais qu'une action politique se greffe aux recherches déjà entreprises à des fins plus spécifiquement académiques sur « l'ordre mondial » et sur la recherche de solutions adéquates aux problèmes mondiaux de notre temps et du temps « à venir ».

Ce qu'il faut souhaiter et rechercher par-dessus tout, c'est la formation d'une coalition des intellectuels, des groupes d'action, des mouvements, des peuples, des experts gouvernementaux et inter-gouvernementaux qui soit capable de faire entendre distinctement aux « décideurs qui détiennent le pouvoir de décider » le sens dans lequel nous souhaitons qu'ils orientent leurs décisions, en fonction de notre avenir collectif et de celui de l'organisation mondiale.

114. Une telle ferveur se retrouve plus particulièrement chez Scott NEARING. *United World*. Mays Landing (N.J.), Open Road Press, 1944, 265 p. Ainsi que Emery REVES. *A Democratic Manifesto*. New York, Random House, 1942; 144 p. Et William S. SADLER. *Prescription for Permanent Peace*. Chicago, Wilcox and Follett Co., 1944; 202 p.

115. Par exemple, une centaine d'instituts et d'organisations intéressés aux études sur la paix et l'ordre mondial sont mentionnés dans: *Peace and World Order Studies: A Curriculum Guide* (Third Edition), *op. cit.*, pp. 380-386.

Les institutions, finalement, importent peu en elles-mêmes. C'est beaucoup plus le sens et le pouvoir que nous leur donnons ou pas, qui importe. Et là, ce qu'il faut éviter à tout prix, c'est que l'avenir de l'organisation mondiale soit fonction de l'idéologie auto-centrée et « intéressée » d'un groupe minoritaire plutôt que le reflet des préoccupations et de l'idéologie de la majorité des « citoyens planétaires » que nous sommes tous... ou tous en train de devenir.